Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II - France

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Bostik SADER COLLE BLOCAGE POUR VIS, ECROUS

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou du mélange

Nom du produit : SADER COLLE BLOCAGE POUR VIS, ECROUS

Code : 171821 Type de produit : Liquide. **Distributeur BOSTIK SA** LA DEFENSE 6

16/32 Rue Henri Regnault

92902 PARIS LA DEFENSE Cedex

FRANCE

BOSTIK SA Importateur

LA DEFENSE 6

16/32 Rue Henri Regnault

92902 PARIS LA DEFENSE Cedex

FRANCE

Telephone no. : + 33 (0) 1 47 96 94 65 N° de fax : + 33 (0) 1 47 96 96 90 Adresse email de la personne sds.box-fr@bostik.com

responsable pour cette FDS

Numéro de téléphone d'appel

d'urgence ORFILA

+ 33 (0) 1 45 42 59 59

2. **IDENTIFICATION DES DANGERS**

Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification : Xi; R36/37/38

R43

Dangers pour la santé

humaine

: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation : Mélange Nature du produit Adhésif.

Nom des composants	Numéro CAS	%	Numéro CE	Classification
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	10 - 20	212-782-2	Xi; R36/38 [1] R43
hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	80-15-9	1 - 5	201-254-7	O; R7 [1] T; R23 Xn; R21/22, R48/20/22 C; R34 N; R51/53
Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus				

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Date d'édition/Date de : 25/02/2010. Page 1 de 6

révision Quick-FDS [15669-72653-07413-011356] - 2010-11-24 - 20:10:53

PREMIERS SECOURS 4.

Inhalation

: Transporter la personne incommodée à l'air frais. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Consulter un médecin.

Ingestion

: Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé.

Contact avec la peau

Consulter un médecin. Laver avec de l'eau et du savon. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas de brûlures chimiques, consulter un médecin dans les plus courts délais. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Consulter immédiatement un médecin.

Protection des sauveteurs

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Note au médecin traitant

: Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Utilisables

: Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Non utilisables

: Aucun connu.

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxyde/oxydes de métal Poussière et fumées

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL 6.

Précautions individuelles

NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

accidentel

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés. Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu et l'absorbant dans un contenant de récupération approprié. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Date d'édition/Date de : 25/02/2010. Page 2 de 6

MANIPULATION ET STOCKAGE 7.

Manipulation

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé. entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéguat. Ne pas réutiliser le conteneur de ce produit.

Stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec. frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Stocker entre les températures suivantes: 5°C et 30°C

Matériaux d'emballage

Recommandé : Utiliser le récipient d'origine.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Nom des composants

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

recommandées

Procédures de surveillance : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires.

Contrôle de l'exposition professionnelle Mesures d'hygiène

- : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser le système de ventilation par aspiration locale ou manipuler dans une enceinte ventilée.
- Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection des mains

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

Protection des yeux

: Porter des lunettes, un écran facial ou toute autre protection intégrale du visage en cas de risque d'exposition directe aux aérosols ou aux éclaboussures, ou en cas de manipulation de la matière chaude.

Protection de la peau

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Aspect

État physique : Liquide. Couleur : Bleu. Odeur : Acre.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point d'éclair : Coupe fermée: >100°C (>212°F)

Date d'édition/Date de : 25/02/2010. Page 3 de 6

révision Quick-FDS [15669-72653-07413-011356] - 2010-11-24 - 20:10:53

SADER COLLE BLOCAGE POUR VIS, ECROUS

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Masse volumique 1,05 g/cm³ [23°C (73,4°F)]

Solubilité : Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir

section 7).

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matières à éviter : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

dangereux décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Irritant pour les voies respiratoires.

Ingestion : Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant méthacrylate de 2- hydroxyéthyle	Résultat DL50 Intra-péritonéal	Espèces Rat	Dosage 1250 mg/kg	Exposition -
, , ,	DL50 Orale	Rat	5050 mg/kg	_
hydroperoxyde de α,α- diméthylbenzyle	DL50 Cutané	Rat	500 mg/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Rat	235 mg/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Rat	95 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	800 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	382 mg/kg	-
	DL50 Sub-cutané	Rat	382 mg/kg	-
	Dlmin Cutané	Lapin	1200 mg/kg	-
	TDLo Cutané	Rat	250 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	220 ppm	4 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Effets chroniques : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher

lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Date d'édition/Date de : 25/02/2010. Page 4 de 6

révision

Quick-FDS [15669-72653-07413-011356] - 2010-11-24 - 20:10:53

SADER COLLE BLOCAGE POUR VIS, ECROUS

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

: Aucune donnée spécifique. Ingestion

Peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

> irritation rougeur

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Yeux

> larmoiement rougeur

Organes cibles Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : peau, yeux.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit/composant Résultat **Espèces Exposition Test** méthacrylate de 2-96 heures Aiguë CL50 227000 ug/L Poisson - Fathead

hydroxyéthyle Eau douce

minnow - Pimephales promelas - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling) - 28 à 34

jours - 20,9 mm - 0,134

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Biodégradabilité

: Non disponible. Conclusion/Résumé

: Aucun effet important ou danger critique connu. **Autres effets nocifs**

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation internationale du transport

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADN/ADNR	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Not regulated.	-	-	-		-
Classe IATA	Not regulated.	-	-	-		-

GE*: Groupe d'emballage

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Symbole(s) de danger



Irritant

Date d'édition/Date de : 25/02/2010. Page 5 de 6

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

: R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Phrases de risque

R43- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

S2- Conserver hors de la portée des enfants. Conseils de prudence

S24/25- Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec

de l'eau et consulter un spécialiste. S37- Porter des gants appropriés.

S46- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer

l'emballage ou l'étiquette.

Contient du (de la) : méthacrylate de 2-hydroxyéthyle

Utilisation du produit : Produit de consommation, Applications professionnelles.

Inventaire d'Europe : Indéterminé.

Surveillance médicale

renforcée

: Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance

médicale renforcée: non concerné

16. AUTRES DONNÉES

Texte complet des phrases R citées dans les sections 2

et 3 - France

R7- Peut provoguer un incendie.

R23- Toxique par inhalation.

R21/22- Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R48/20/22- Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée

par inhalation et par ingestion. R34- Provoque des brûlures.

R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.

R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R43- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes

à long terme pour l'environnement aquatique.

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2

et 3 - France

: O - Comburant T - Toxique C - Corrosif Xn - Nocif Xi - Irritant

N - Dangereux pour l'environnement

Historique

Date d'impression : 25/02/2010. : 25/02/2010. Date d'édition/Date de

révision

Date de la précédente

édition

: Aucune validation antérieure.

: 1 Version

Élaborée par : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Au meilleur de nos connaissances. l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois. ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date d'édition/Date de : 25/02/2010. Page 6 de 6

révision Quick-FDS [15669-72653-07413-011356] - 2010-11-24 - 20:10:53